CCAS du Thuit de l'Oison

Documents à fournir

- Avis d'imposition
- Taxe foncière et/ou taxe d'habitation
- Les trois derniers bulletins de salaire de Monsieur et/ou de Madame
- Relevé d'allocation familiale et logement
- La ou les pensions alimentaires
- Les relevés bancaires des 3 dernier mois de tous les comptes bancaires.
- Les factures de téléphones mobile et fixe, internet, télévision
- La facture EDF et/ou l'échéancier
- La facture d'Eau et / ou l'échéancier
- Les justificatifs de crédits en cours.
- Contrats d'assurances (habitation, voiture et mutuelle)
- Quittances de loyer